

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ARMOU

Le 24 Janvier 2017, à 21 h 00, le Conseil Municipal de St Armou s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric CAYRAFOURCQ, Maire.

Etaient présents : Mmes Odile BRITIS-BETBEDER, Marie José DEDEBAN, Carine SEPS, Elsa PAYRI-CHINANOU, Françoise BERDOY, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Nicolas CASTAGNET, Laurent KELLER, Lionel WALAS, Denis DURANCET

Absents excusés : MM. Karine BATISTA, Olivier LAULHE (Pouvoir donné à Odile BRITIS-BETBEDER), Alain SCHINCARIOL (Pouvoir donné à Marie-José DEDEBAN), Gilles LANOT (Pouvoir donné à Lionel WALAS)

Madame Marie-José DEDEBAN a été désigné comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 14 Décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

Achat tondeuse

Suite à la renégociation avec la Ste Vercauteren, le Maire informe de l'achat d'un micro tracteur d'occasion muni d'un chargeur frontal, un godet multifonction, une coupe mulching, un broyeur agrimaster pour un coût de 12 800 € HT. La livraison aura lieu le mercredi 25 janvier 2017.

Voirie Curage de fossés

Pour les curages de 2017, un planning de curage sera établi au regard des nécessités.

Animation : réorganisation temporaire

Mme Karine BATISTA étant temporairement indisponible pour assurer la commission communication, vie scolaire, vie associative, affaires sociales et bulletin municipal (raisons professionnelles), le Maire propose la co-présidence à Carine SEPS, membre de cette commission, qui l'accepte.

Commission Sécurité Foyer (travaux à faire)

Suite à la visite de la Commission de sécurité du 19 janvier 2017, pour le Foyer, un avis défavorable a été rendu. Un état des travaux à faire a été établi. La Commission Bâtiment va se réunir pour réaliser, par la suite, un planning de vérifications annuelles des différentes installations (alarme, gaz, électricité, désenfumage,...). Celui-ci sera également fait pour tous les bâtiments communaux.

Végétalisation de la butte

Le Maire a pris contact avec la SEPA pour établir un marché à procédure adaptée.
L'appel d'offres sera mis en ligne en janvier 2017 pour une livraison des travaux fin mai 2017.

Le coût de la mission à la SEPA s'élève à 2 400 € HT.

Déplacement monument aux morts

Le monument de morts sera déplacé prochainement sur le nouveau parking. Actuellement il est en atelier pour rénovation à la Marbrerie Kleber. Le socle du monument reste in situ et sera transformé en bac à fleurs.

Questions diverses

- **Hippodrome de PAU** : Samedi 28 janvier 2017, le « Prix de Saint-Armou » sera remis lors d'une course. Monsieur le Maire remettra la coupe.
- **Distributeur de pains** : Le Conseil municipal ne peut pas répondre favorablement à cette demande du fait qu'il n'y a pas de prise électrique extérieure.
- **RD 39** : Monsieur le Maire a établi un courrier auprès de l'Agente Technique du Conseil départemental de Morlaas pour demander de matérialiser les bas côtés, suite aux travaux de rénovation de la portion Astis / Saint-Armou.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Frédéric CAYRAFOURCQ.